

VISITE
29 NOVEMBRE 2019

LES RENDEZ-VOUS DU CAUE 78



**Les Sentes
de Bailly**

84 logements
TAG Architectes

le 29 nov. 2019
à 14h00

CAUE 78 - Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement des Yvelines
3, Place Robert Schuman 78180 Montigny-le-Bretonneux - T 33 (0) 1 30 48 00 14 - caue78.fr

UNE GOUVERNANCE CONCERTÉE COLLABORATIVE

Le projet des Sentes de Bailly est une opération remarquable par sa gouvernance. La commune a su s'entourer de différentes compétences de conseil (architecte, urbaniste et paysagiste conseil) et prendre en compte les attentes de ses habitants présents et futurs. Ceci a conduit à l'élaboration d'un cahier des charges précis, puis à l'organisation d'une consultation de promoteurs/architectes/baillieurs. Afin de répondre aux besoins spécifiques des Baillacois, le projet propose des logements collectifs et individuels plus petits qui ne sont pas uniquement en accession.

UNE REALISATION EN LIEN AVEC SON CONTEXTE

Cette opération est un exemple réussi d'insertion urbaine et paysagère. L'habitat individuel est implanté en continuité du quartier pavillonnaire. L'habitat collectif reprend le tracé de la copropriété voisine. L'implantation en peigne atténue l'impact des fronts bâtis et ménage des percées visuelles sur le contexte environnant. Les arbres remarquables conservés en pleine terre et les aménagements paysagers sans clôture, créent des promenades et des continuités végétales entre le parc de la mairie et celui de la Châtaigneraie.

INTERVENANTS

Claude Jamati, maire de Bailly

Stéphanie Banca, maire adjointe chargée de l'urbanisme

Mariu Sananikone, agence TAG Architectes

Francis Audouin, architecte urbaniste conseil de la ville (sous réserve)

Benoit Garnero, paysagiste conseil de la ville

Un représentant de l'Etablissement Public Foncier des Yvelines (EPFY)

et l'équipe du CAUE 78